



Territoires des Hauts-de-France

Une influence francilienne limitée dans l'arrondissement de Soissons

Au 1^{er} janvier 2016, 107 800 personnes habitent dans l'arrondissement de Soissons, soit un habitant de l'Aisne sur cinq. Malgré un excédent naturel, la population stagne sur les cinq dernières années du fait d'un déficit migratoire marqué, en particulier chez les jeunes adultes. Par rapport aux territoires voisins, Soissons bénéficie moins des emplois franciliens, notamment par manque de voies rapides de communication. La dynamique démographique du territoire et son développement économique s'en trouvent ainsi ralentis.

Gabriel Marot

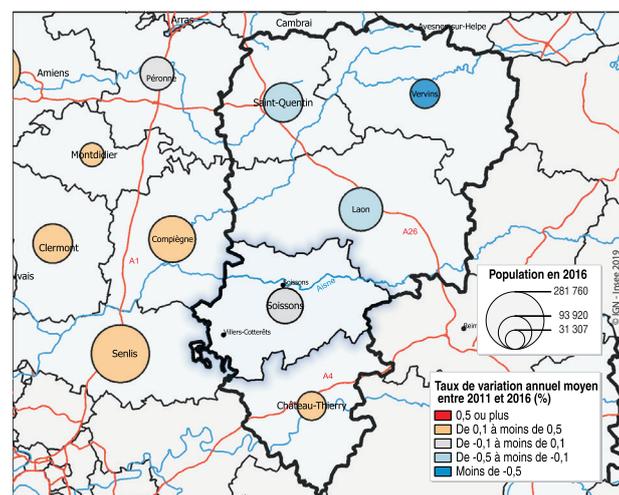
Situé dans le sud de l'Aisne, l'arrondissement de Soissons se compose de 166 communes dont deux de plus de 10 000 habitants : Soissons (28 466) et Villers-Cotterêts (10 694). Avec 107 800 habitants au 1^{er} janvier 2016 (figure 1), il se place en troisième position au niveau départemental derrière les arrondissements de Laon (157 400 habitants) et de Saint-Quentin (129 000 habitants) ; mais devant ceux de Vervins (72 160 habitants) et Château-Thierry (70 000 habitants). Positionné à une centaine de kilomètres au nord-est de Paris, il bénéficie de la RN2 reliant l'Île-de-France à la Belgique et de la RN31 sur l'axe Compiègne – Reims. En revanche, contrairement à tous les arrondissements voisins, aucune autoroute ne le traverse. Le territoire présente un visage rural composé de plateaux agricoles dédiés à la polyculture, avec un habitat dispersé. La densité de population y est faible : 80 habitants/km² contre 188 au niveau régional.

Le dynamisme naturel compense le départ de population entre 2011 et 2016

Depuis 1962 la population de l'arrondissement a augmenté plus rapidement (+ 26 %) que dans l'Aisne (+ 5 %), le territoire bénéficiant d'un fort dynamisme naturel (définitions). Mais depuis cinq années, la population stagne (+ 0,05 % par an) (figure 2). En diminution, l'excédent naturel compense de moins en moins le déficit migratoire, en particulier celui de jeunes de 18 à 24 ans (solde de - 330 personnes en 2016). Cette situation est caractéristique des territoires ruraux qui offrent peu de formations dans l'enseignement supérieur.

1 La population est stable dans l'arrondissement de Soissons

Population 2016 par arrondissement et évolution entre 2011 et 2016



Source : Insee, recensements de la population 2011 et 2016.

À l'horizon 2050, alors que l'arrondissement voisin de Château-Thierry gagnerait des habitants, celui de Soissons en perdrait (- 0,11 % par an). La population s'établirait alors à 103 800 habitants, soit une baisse de 4 500 habitants par rapport à 2013. Le vieillissement de la population y serait très prononcé : les 65 ans et plus représenteraient alors 29,1 % de la population, soit 4 points de plus qu'au niveau régional.

Un marché du travail sous l'influence de Paris et de Reims

En 2016, l'arrondissement offre 34 300 emplois, soit une baisse de 3 % par rapport à 2011 (-2 % en région). Sur la même période, la population active diminue moins rapidement (-0,7 %), entraînant une augmentation du taux de chômage. En 2016, il s'établit à 17,5 % de la population active, légèrement au-dessus du niveau régional (17,1 %). La population est plus active (*définitions*) qu'en région : 73 %, soit deux points de plus. Avec 84 emplois pour 100 actifs occupés, le territoire est résidentiel. Ainsi, les navetteurs sortants (*définitions*) représentent plus d'un actif occupé sur trois. Ils travaillent principalement dans les aires urbaines de Paris (47 %) (*encadré*), Reims (13 %), Laon (8 %) et Château-Thierry (6 %).

Les activités industrielles (14 % de l'emploi) et tertiaires (77 %) dans l'arrondissement de Soissons sont dans la moyenne régionale et l'agriculture y est plus développée qu'en région (3,4 % de l'emploi contre 2,2 %).

Un niveau de vie supérieur à la région

La moitié de la population de l'arrondissement vit avec plus de 19 276 € en 2015, une situation un peu plus favorable qu'au niveau régional (18 982 €). Cependant, au regard du niveau de vie métropolitain (20 566 €) et dans le territoire de référence (20 349 €) (*méthodologie*), l'arrondissement de Soissons est en retrait. ■

2 Une situation socioéconomique plus favorable par rapport à l'Aisne

Principaux indicateurs démographiques et économiques

	Arrondissement de Soissons	Aisne	Hauts-de-France
Population au 1 ^{er} janvier 2016	107 744	536 066	6 006 870
Taux de croissance annuel moyen entre 2011 et 2016 (en %)	0,05	-0,19	0,16
Part des moins de 20 ans (en %)	25,2	25,4	26,3
Part des 65 ans ou plus (en %)	18,8	19,1	16,9
Nombre d'actifs occupés au lieu de résidence	40 824	197 368	2 264 531
Nombre d'emplois au lieu de travail	34 311	173 255	2 115 049
Taux d'activité des 15 à 64 ans (en %)	73,0	72,0	70,9
Part d'actifs ayant un emploi dans la population des 15 à 64 ans (en %)	60,2	59,0	58,8
Taux de chômage au sens du recensement de la population (en %)	17,5	18,1	17,1
Taux de pauvreté (en %)	16,4	19,0	18,6
Niveau de vie médian (en euros)	19 276	18 604	18 982
Part des diplômés de l'enseignement supérieur (en %)	19,7	18,4	23,8

Sources : Insee, recensements de la population 2011 et 2016, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2016.

Encadré : des influences franciliennes limitées

Par comparaison au référentiel (*méthodologie*), l'arrondissement de Soissons a des relations plus limitées avec l'Île-de-France. En 2016, moins d'un navetteur sur deux sort du territoire pour travailler dans l'aire urbaine parisienne contre 7 navetteurs sur 10 pour le référentiel. Le manque de voies de communications structurantes pénalise l'arrondissement. Soissons est le seul territoire non desservi par une autoroute parmi ceux étudiés. En comparaison du référentiel, il est confronté à une perte d'emplois ainsi qu'à une faible croissance de sa population. Cela accélère le vieillissement et complique le renouvellement de sa main d'œuvre.

Cependant, dans l'arrondissement, l'influence francilienne grandit à mesure qu'on s'approche de l'Île-de-France. Situé à une cinquantaine de kilomètres du pôle d'emploi de Roissy, Villers-Cotterêts conjugue dynamisme démographique (+0,5 % par an entre 2011 et 2016) et faible recul de l'emploi (-0,3 %). Plus éloigné de l'Île-de-France, Soissons perd des habitants (-0,1 % par an) et des emplois (-0,8 %) sur la même période.

Méthodologie

L'arrondissement de Soissons est comparé à un territoire de référence composé de cinq arrondissements : Beauvais, Compiègne, Château-Thierry, Sens et Dreux. Les critères retenus sont les caractéristiques communes partagées avec l'arrondissement de Soissons : une situation géographique entre 80 et 100 km de Paris, des territoires périurbains et entre 20 % et 25 % de la population vivant dans l'unité urbaine principale.

Définitions

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties, au cours de la période considérée.

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation.

Le **taux de pauvreté** correspond à la proportion d'individus dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian de la population française.

Le **taux de chômage** au sens du recensement de la population est la proportion du nombre de chômeurs au sens du recensement dans la population active au sens du recensement.

Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

Au recensement, les personnes actives ayant un **emploi** peuvent être comptées à leur **lieu de résidence** ou à leur **lieu de travail**. Au lieu de résidence, on parle de population active ayant un emploi. Au lieu de travail, on parle d'emploi au lieu de travail ou plus brièvement d'emploi.

Les **navetteurs** sont des actifs occupés qui résident dans un arrondissement et travaillent en dehors de celui-ci.

Insee Hauts-de-France
130 avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769 59034 Lille Cedex

Directeur de la publication :
Jean-Christophe Fanouillet

Rédacteur en chef:
Hugues Lermecchin

ISSN 2494-3606

© Insee 2019

Crédits photos :
© Laurent Ghesquière

Pour en savoir plus

- Sur le site Insee.fr : Rubrique [Dossier complet](#), [comparateur de territoire](#), [statistiques-locales.insee.fr](#)
- Sur le site Piver Hauts-de-France : [5^e rencontre territoriale à Soissons](#)
- [Un rayonnement économique de l'agglomération parisienne plus intense vers l'ouest](#), *Insee Analyses Île-de-France*, n° 98, juin 2019
- [Aisne : 519 000 habitants à l'horizon 2050](#), *Insee Flash Hauts-de-France*, n° 49, juillet 2018

